Préambule à la position du département LMCO sur les conditions de tenue des examens

La position du Département LMCO au sujet des conditions de tenue des examens et les propositions qui suivent ci-dessous émanent des enseignants et enseignants chercheurs. Ce n'est pas une position syndicale. L'exigence du déblocage de l'université et d'un minimum de six séances de cours effectifs sur le semestre avant la tenue des examens se fait au nom de la défense du Service public national de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment dans les filières de Sciences Humaines, attaqué et dénigré de toutes parts, y compris dans son sein. Les enseignants du département LMCO refusent de brader les diplômes, et réaffirment leur engagement pour un enseignement public exigeant et de qualité : par considération pour leur mission et pour les étudiants qu'ils forment.

Cette position contre le blocage de l'université ne préjuge en rien de la poursuite ou non du mouvement de grève. Les enseignants du département LMCO sont tout autant que les étudiants et les personnels administratifs, conscients des enjeux des réformes actuelles (fusion, loi ORE, Parcoursup), et il est urgent de rouvrir au sein de l'université des espaces de réflexion, d'échanges et de débats sur les réformes actuellement en cours, qui rassemblent personnels et étudiants.